

SORTIE DE PRINTEMPS :

Découverte de la musique symphonique japonaise à Paris

Afin de faire découvrir la musique symphonique japonaise, l'Association Japon Auvergne-Nippon Auvergne (JANA) et la librairie Momie BD & Mangas Clermont partenaires de l'évènement vous proposent :

Transport aller-retour en bus Clermont-Ferrand > Paris à l'occasion du concert symphonique des musiques de One Piece au Grand Rex samedi 5 avril à 14h

TRANSPORT GRATUIT pour les adhérents JANA et les possesseurs de la carte Momie BD et Mangas Clermont, sur présentation de leur carte : 5€ pour les non-adhérents accompagnants / 10€ pour les non-adhérents

+ **TARIF DES PLACES** (règlement par chèque à l'ordre de « La Fée Sauvage ») : Catégorie 3 Place non-numérotée - Balcon Haut 26,90€ / Catégorie 2 Place numérotée - Balcon Bas 41,90€ / Catégorie 1 Place numérotée - Orchestre 59,90€ / catégorie "VIP" place numérotée espace VIP + Accès au concert privé de Kohei Tanaka "for Anime Fans only - feat Hiroshi Kitadani" le 6 avr. 89€

Dans la limite des places disponibles. Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 3 mars. Mineurs accompagnés seulement.

Information, réservation :

Association JANA <http://jana63.canalblog.com>

(Utilisez le formulaire "Contactez l'auteur")

Librairie Momie BD & Mangas Clermont

clermont@momie.fr / 04.73.91.60.92



Music Symphony

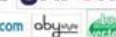


Le concert symphonique des musiques de ONE PIECE !

Revivez toutes les aventures de Luffy et de son équipage en vidéo sur écran géant, avec un orchestre symphonique de 60 musiciens, le compositeur Kohei Tanaka et Hiroshi Kitadani (chanteur des génériques de début "We Are!" et "We Go!").

Le Grand Rex (Paris)
5 Avril 2014 (14h et 20h)

Places en vente dans tous les points de vente habituels (FNAC, Carrefour, Auchan, Leclerc, etc), et sur shop.wildfaery.com
Plus d'infos sur www.wildfaery.com - Contact : info@wildfaery.com



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SORTIE DE PRINTEMPS du Samedi 5 Avril 2014

- adhérent de JANA
 titulaire de la carte Momie BD & Mangas Clermont
 non-membre non-membre accompagnant

Nom _____ Prénom: _____

Date de naissance: ___/___/___

E-mail : _____

Adresse : _____

Tel portable: _____ fixe : _____

Nombre de participants* _____

Mineurs accompagnés seulement.

** Pour l'accompagnateur(s), merci de remplir le bulletin d'inscription pour l'accompagnateur*

TRANSPORT GRATUIT pour les adhérents JANA et les titulaires de la carte Momie BD et Mangas Clermont, sur présentation de leur carte. **5€ pour les non-adhérents accompagnants, 10€ pour les non-adhérents + les tarifs des places**

- Catégorie 3 ; Place non-numérotée - Balcon Haut 26,90€ x _____
 Catégorie 2 ; Place numérotée - Balcon Bas 41,90€ x _____
 Catégorie 1 ; Place numérotée - Orchestre 59,90€ x _____
 Catégorie "VIP" place numérotée espace VIP + Accès au concert privé de Kohei Tanaka "for Anime Fans only - feat Hiroshi Kitadani" le 6 Avril 89€ x _____

➤ Vous souhaitez le trajet aller-retour

aller simple

(a votre charge pour le retour)

Je soussigné(e) M^{me}/ M. _____ participera à la sortie de printemps à l'occasion du concert symphonique des musiques de One Piece au Grand Rex samedi 5 avril à 14h. J'accepte et je m'engage à respecter les conditions générales et règlement de cette sortie.

Bulletin d'inscription à retourner avant le lundi 3 Mars 2014

* Adhérents de JANA ➤ association-jana@hotmail.fr

* Titulaires de la carte Momie BD & Mangas Clermont

➤ clermont@momie.fr ou à la librairie

4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 63000 Clermont-FD
(ouvert du le lundi de 12h à 19h et du lundi au samedi : 10H à 19H)

Fait à _____, le _____

Signature

➤ Dans la limite des places disponibles. Pour des raisons de réservation d'autocar, la sortie sera annulée au cas où moins de 50 participants se seraient inscrits. Les préinscrits ne pourront prétendre à aucune obligation ou dédommagement de notre part. La confirmation définitive de l'inscription n'interviendra qu'après la clôture définitive des inscriptions.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SORTIE DE PRINTEMPS du Samedi 5 Avril 2014

Pour l'accompagnateur(s): (à remplir pour chaque personne)

Vous êtes ami(e) famille de _____

Nom _____ Prénom: _____

Date de naissance: ___/___/___

E-mail : _____

Adresse : _____

Tel port : _____ fixe : _____

➤ Vous souhaitez le trajet aller-retour

aller simple

(à votre charge pour le retour)

Je soussigné(e) M^{me}/ M. _____ participera à la sortie de printemps à l'occasion du concert symphonique des musiques de One Piece au Grand Rex samedi 5 avril à 14h.

J'accepte et je m'engage à respecter les conditions générales et règlement de cette sortie.

Bulletin d'inscription à retourner **avant le lundi 3 mars 2014**

* Adhérents de JANA ➤ association-jana@hotmail.fr

* Titulaires de la carte Momie BD & Mangas Clermont

➤ clermont@momie.fr ou à la librairie

4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 63000 Clermont-FD
(ouvert du le lundi de 12h à 19h et du lundi au samedi : 10H à 19H)

Fait à _____, le _____
Signature

Vous êtes ami(e) famille de _____

Nom _____ Prénom: _____

Date de naissance: ___/___/___

E-mail : _____

Adresse : _____

Tel port : _____ fixe : _____

➤ Vous souhaitez le trajet aller-retour

aller simple

(à votre charge pour le retour)

Je soussigné(e) M^{me}/ M. _____ participera à la sortie de printemps à l'occasion du concert symphonique des musiques de One Piece au Grand Rex samedi 5 avril à 14h.

J'accepte et je m'engage à respecter les conditions générales et règlement de cette sortie.

Bulletin d'inscription à retourner **avant le lundi 3 mars 2014**

* Adhérents de JANA ➤ association-jana@hotmail.fr

* Titulaires de la carte Momie BD & Mangas Clermont

➤ clermont@momie.fr ou à la librairie

4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 63000 Clermont-FD
(ouvert du le lundi de 12h à 19h et du lundi au samedi : 10H à 19H)

Fait à _____, le _____
Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SORTIE DE PRINTEMPS du Samedi 5 Avril 2014

Conditions générales :

- 1) L'inscription à la sortie vaut pour acceptation du présent règlement et des conditions générales.
- 2) Les pièces à joindre pour que l'inscription soit valide :
 - La photocopie de votre carte ou présenter lors de l'inscription La photocopie de votre pièce d'identité avec la date de naissance (pour les membres de Momie et les non-membres)
 - Une photocopie du justificatif de responsabilité civile. La société de transport dispose de sa propre assurance pour le voyage, mais ne couvre pas la responsabilité civile des voyageurs. Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables pour les dommages en cas d'accident, de maladie, et tous les problèmes concernant cette sortie.
- 3) A l'issue de la clôture des inscriptions les organisateurs vous confirmeront votre participation et récolteront les paiements. Les organisateurs n'accepteront aucun remboursement ni annulation sauf en cas d'annulation du concert par l'organisateur ("La Fée Sauvage-Wild Faery Promotion"). Dans ce cas les conditions générales de vente billetterie de l'organisateur s'appliquent et peuvent être consultée ici :
<http://www.wildfaery.com/shop/fr/content/3-conditions-generales-de-vente>

Règlement lors de la sortie

Les participants à la sortie s'engagent à respecter le règlement ci-dessous. Tout manquement implique la possibilité pour les organisateurs de refuser la participation à l'événement sans aucun remboursement, ou contre-partie.

- 1) Les participants s'engagent à se comporter de manière à ne pas nuire à la convivialité du groupe pendant le trajet aller/retour et lors du concert
- 2) Les participants s'engagent à respecter les horaires de rassemblement fixés par les organisateurs pour le trajet/aller retour et l'accès au concert. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables si l'un participants ne se présente pas à l'heure du départ du bus.
- 3) Il est formellement interdit aux mineurs d'apporter à bord du bus et lors du concert des boissons alcoolisées et substances interdites par la loi.
- 4) Il est demandé à l'ensemble des participants de ne pas se présenter en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues, ni de transporter des matières et objets dangereux.
- 5) Tout manquement au règlement, et comportement contraire à la bonne entente entre les participants autorise les organisateurs à refuser la participation aux personnes concernées.

Lu et approuvé

signature